

Hauts-de-France, Aisne
Plomion
place de l' Eglise

Église paroissiale fortifiée Notre-Dame

Références du dossier

Numéro de dossier : IA02000414
Date de l'enquête initiale : 1998
Date(s) de rédaction : 1998
Cadre de l'étude : opération ponctuelle canton de Vervins
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PA00115870

Désignation

Dénomination : église paroissiale
Vocabulaire : Notre-Dame

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1986, AN, 137

Historique

Une église primitive à trois nefs a été construite au 12^e siècle ou au 13^e siècle. De cet édifice subsistent les élévations de la nef centrale et quelques baies utilisées en remplissage. L'édifice actuel, construit autour de cette 1^{ère} église médiévale, remonte à la limite des 16^e et 17^e siècles. Au 18^e siècle, et plus particulièrement en 1733, de grosses transformations sont entreprises : on couvre la nef et les collatéraux d'une toiture unique, supprimant ainsi les fenêtres hautes de la nef encore visibles dans les combles. Une sacristie est construite. Les 8 arcades de la nef sont réduites à 4. Les baies des collatéraux sont agrandies. Les parties hautes des tours, tourelles et collatéraux sont reprises. La corniche en pierre blanche du collatéral sud porte encore la date et le nom de l'entrepreneur qui réalisa ces transformations : A. GORISSE 1733. De nouveaux aménagements et de nouvelles restaurations sont entrepris tout au long du 19^e siècle : le clocher est reconstruit en 1806. En 1855 l'accès à la sacristie depuis le chœur est supprimé et remplacé par une ouverture percée dans le bras sud du transept. Une tribune est posée à l'entrée de la nef en 1867. L'église a été inscrite partiellement en 1927 et en totalité en 1987.

Période(s) principale(s) : limite 16^e siècle 17^e siècle
Période(s) secondaire(s) : 2^e quart 18^e siècle
Dates : 1733 (porte la date)
Auteur(s) de l'oeuvre : Gorisse (entrepreneur, signature)

Description

L'édifice est constitué d'une partie fortifiée occidentale flanquée de 2 tours débouchant sur 3 vaisseaux, un transept et un chœur. Le massif occidental est couvert d'un toit en pavillon surmonté d'une flèche polygonale. Il est flanqué de 2 tours circulaires couvertes de flèches polygonales. Un escalier à vis situé dans la tour nord dessert les différents niveaux du fort. Un escalier moderne en charpente permet de relier les 2 niveaux supérieurs de la tour sud. La nef et les collatéraux sont couverts d'un toit à longs pans, le transept d'un toit à 2 pans et pignons couverts. Le chœur est couvert d'une croupe polygonale. Le chœur et le transept sont voûtés d'ogives. L'échauguette et la tour orientales sont couvertes de flèches polygonales. La sacristie est couverte d'un appentis. Divers motifs en brique vernissée viennent décorer l'ensemble de l'édifice : 3 entrelacs, 2 damiers, 3 croix losangées, 12 cœurs, 3 losanges.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan en croix latine

Étage(s) ou vaisseau(x) : 3 vaisseaux

Couvrements : voûte d'ogives ; , en brique

Type(s) de couverture : toit à deux pans ; toit à longs pans ; flèche polygonale ; toit en pavillon ; appentis ; pignon couvert ; croupe polygonale

Escaliers : escalier demi-hors-oeuvre : escalier en vis sans jour, en maçonnerie ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en charpente

Typologies et état de conservation

Typologies : église fortifiée

Décor

Techniques : vitrail (étudié), sculpture

Représentations : sainte Marguerite-Marie Alacocque ; Christ ; Vierge ; enfant ; tête ; coquille Saint-Jacques

Précision sur les représentations :

Baie 3 : Révélation du Sacré-Coeur à Marguerite-Marie Alacocque. Baie 4 : Notre-Dame de la Salette apparaissant à 2 enfants. Figures, et coquilles Saint-Jacques sur les culots du choeur et du bras sud du transept.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'oeuvre : à signaler

Protections : inscrit MH, 1987/07/09, classé MH, 2025/04/17

L'église Notre-Dame, en totalité, place de l'Eglise, située sur la parcelle n° 137, figurant au cadastre section AN, telle que coloriée en rouge sur le plan annexé à l'arrêté : classement par arrêté du 17 avril 2025

Statut de la propriété : propriété de la commune

Illustrations



Vue du chevet de l'église.

Phot. Thierry Lefébure

IVR22_19980203409VA

Auteur(s) du dossier : Pierre-Yves Brest, Judith Ottaviani

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic



Vue du chevet de l'église.

IVR22_19980203409VA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 1998

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation